

# Quand la Société Académique de l'Aube succombait à la statuomanie

Jean-Luc Liez

► To cite this version:

Jean-Luc Liez. Quand la Société Académique de l'Aube succombait à la statuomanie. Mémoires de la Société académique du département de l'Aube , Société académique de l'Aube, 2013, CXXXVII, pp.461-471. <http://societeacademiqueaube.fr/publications.htm> . hal-01800775

HAL Id: hal-01800775

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01800775>

Submitted on 14 Jun 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Quand la Société Académique de l'Aube succombait à la statuomanie<sup>1</sup> !

Jean-Luc Liez

Après les bouleversements engendrés par trois révolutions (1789, 1830 et 1848) et les guerres napoléoniennes, les hommes du XIX<sup>e</sup> siècle éprouvent le besoin de célébrer le calme revenu en mettant à l'honneur des personnalités nationales ou locales, nouveaux saints laïcs, pouvant édifier la population par leur exemple. Militaires, écrivains, savants, hommes politiques peuplent ce nouveau panthéon républicain. Le mouvement prend naissance dès la Restauration. Par exemple, Louis XVIII fit don d'une statue de Jean de La Fontaine à sa ville natale, Château-Thierry, à la fin de l'année 1822. Le travail fut confié à Charles-Pierre Laitié (1782-1862). Le début du règne de Louis-Philippe (1830) marque une étape importante avec la création du musée aux Gloires nationales au sein du château de Versailles. Puis la possibilité d'organiser des célébrations fut accordée à chaque ville et à chaque conseil général qui purent dès lors instaurer un comité de souscription publique. Ce mouvement, appelée aujourd'hui statuomanie pour la période 1870-1914, s'amplifie jusqu'à laisser envahir l'espace public par ces représentations parfois éloquentes, souvent médiocres. Elle est parfois à l'origine de cruelles déconvenues comme en 1898, lorsque Rodin se voit refuser sous les rires et les quolibets son *Balzac*, que la Société des Gens de Lettres lui avait commandé, prétextant qu'il ne s'agissait que d'une ébauche. Le conformisme était de rigueur ! Comment les institutions de notre département, surtout la Société Académique, réagirent-elles ?

### **Les prodromes**

La Société Académique de l'Aube ne faisait pas exception aux pratiques de ses consœurs au XIX<sup>e</sup> siècle, elle signalait les édifices dignes d'intérêt à protéger au préfet<sup>2</sup>. Mais de là à s'improviser commanditaire d'un monument, il y avait un gouffre à franchir ! Le goût de la célébration statuaire, qui n'est sans doute pas une spécificité auboise, prit sans doute naissance progressivement et vraisemblablement pour répondre à une pression extérieure. La séance du 20 mai 1853 rend compte de l'intervention de M. Gérost, membre associé. Ce dernier signale qu'il a « découvert » le monument funéraire de Pierre Mignard conservé à l'église Saint-Roch de Paris<sup>3</sup>, et dû à Jean-Baptiste II Lemoyne qui s'inspira peut-être du buste de Martin Van den Bogaert dit Desjardins (1637-1694) ; il est constitué d'une plaque de marbre rouge veiné sur laquelle se détache le portrait en médaillon de l'artiste. Il propose à la Société de confier à Fichot d'en faire le dessin. Enthousiasmée par le projet, la Société souscrit à la proposition, commande un dessin au tiers de l'échelle initiale et demande une reproduction du médaillon qui serait confiée à Pierre Simart (Troyes, 1806-Paris, 1857), le grand artiste aubois de l'heure et par ailleurs

---

<sup>1</sup> Les *Procès verbaux des séances de la Société Académique de l'Aube*, t. IV et V, nous ont servi à établir la présente communication. Sur le terme « statuomanie », signalons le très intéressant colloque intitulé « Sculpture, pouvoirs et politique, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles » qui s'est tenu au musée La Piscine de Tourcoing, les 5 et 6 avril 2013. On pourra aussi renvoyer plus généralement aux études de Maurice Agulhon et plus particulièrement à son article « Nouveaux propos sur les statues de « grands hommes » au XIX<sup>e</sup> siècle », *Romantisme*, 1998, n°100, p. 11-16.

<sup>2</sup> Cf. Dolat (André), « La Société académique de l'Aube et la découverte du "Monument historique" au XIX<sup>e</sup> siècle », *Splendeurs de l'architecture de la Renaissance à Troyes et en Champagne méridionale*, cat. exp., Maison du Patrimoine de l'agglomération troyenne, 16 juin-4 octobre 2009, p. 46-49 repris et développé in *Mémoires de la Société Académique de l'Aube*, t. CXXXIII, 2009, p. 71-88.

<sup>3</sup> Gérost suit l'attribution couramment admise à l'époque donnant la paternité de ce buste à Girardon, alors que les deux artistes s'appréciaient très modérément. Le tombeau de Mignard est visible dans l'église Saint-Roch autrefois église des Jacobins Saint-Honoré.

membre correspondant de la Société académique à Paris. Le projet semble être resté sans suite.

Un premier projet de commémoration est présenté lors de la séance du 15 juillet 1853. Ce jour là, M. Legrand rend compte d'une lettre écrite par un certain Carpentier qui demande qu'une inscription, plus précisément la pose d'une plaque commémorative, signale la maison natale du peintre Jacques-Nicolas Paillot de Montabert (1771-1849) ; il propose même de prendre à sa charge la plaque « toute gravée ». Sentant le danger, M. Legrand met en garde contre la démarche d' « un étranger » (il faut bien entendu comprendre étranger à la Société !) qui risquerait de tirer avantage de l'opération. « Un étranger », le mot est fort ! Très habilement, M. Legrand suggère de solliciter l'administration communale pour qu'elle pose ladite plaque à ses frais en suggérant aussi une seconde plaque au nom de Henri-Prudence Gambey<sup>4</sup>, mort quelques années plus tôt, ce qui permettait en ajoutant ce nom, de reprendre habilement l'initiative. Il était aussi prévu que, si la commune ne suivait pas le projet, la Société se substituerait à elle en réservant la dépense sur son propre budget. Pour faire bonne mesure, l'envoi d'une lettre remerciant M. Carpentier de « sa pieuse sollicitude » est acté. La réponse du maire ne se fit pas attendre. La séance du 21 octobre fait état du courrier de l'édile qui précise que, le 27 août, le conseil municipal a accueilli avec un vif intérêt la proposition et précise que son administration est chargée de la pose de ces monuments, sur les indications de la Société.

Ces deux exemples illustrent la prise de conscience d'un phénomène nouveau : conserver la mémoire des grands talents aubois. En effet, dès le début du Second Empire, le Société se voit, grâce à ce courrier émanant de la puissance publique, reconnaître ce rôle nouveau. Elle allait désormais le prendre à cœur.

### ***Deux personnalités fondatrices à célébrer : saint Loup et le pape Urbain IV***

Les années 1850 vont donner l'occasion à la Société Académique de mobiliser autour d'elle beaucoup d'énergie pour célébrer la mémoire de deux éminents grands troyens : saint Loup et le pape Urbain IV. Le choix de deux personnalités fait sans doute écho à la préoccupation de reconquête religieuse. Les deux projets sont conduits conjointement dans un premier temps, avant que celui dédié à saint Loup ne soit écarté, principalement pour des raisons financières. Examinons tout d'abord ce premier projet.

#### *Quand saint Loup rencontra Attila*

Saint Loup (Toul, vers 383-Troyes 478/79) fut compagnon de saint Germain d'Auxerre. Il combattit l'hérésie pélagienne en Grande Bretagne, mais il est connu localement pour avoir sauvé la cité des Tricasses des assauts du fléau de Dieu, Attila, comme le fit aussi sainte Geneviève qu'il avait rencontré plus tôt comme le rapporte la légende, à Paris.

On trouve une première trace d'un projet dédié à saint Loup aux Musées d'Art et d'Histoire de Troyes sous la forme d'esquisses dues au ciseau de Louis Charles Janson (Arcis, 1823-Paris 1881). Il s'agit de deux scènes de la vie du religieux, datées d'avant 1849 : *La*

---

<sup>4</sup> Henri-Prudence Gambey (Troyes, 8 octobre 1787-Paris, 28 janvier 1847) inventa, fabriqua et améliora de nombreux instruments de précision. Une ruelle conserve la mémoire de ce grand savant à Troyes, longeant un mur de sa maison natale.

*Défaite de l'armée d'Attila dans les plaines de la Champagne entre Troyes et Châlons*<sup>5</sup> et *Attila arrêté aux portes de Troyes par saint Loup*<sup>6</sup> (en 451). Elles figurent dans l'inventaire du musée dès 1850, sous les numéros d'inventaire respectifs 180 et 179 puis sous les numéros 204 et 205 dans le catalogue de 1931<sup>7</sup>. Quelle en est l'origine ? On sait qu'en 1847, le Conseil général décerne une allocation de 800 fr. au jeune Janson pour lui permettre de poursuivre ses études à Paris ; celui-ci était chaudement recommandé par son professeur, M. Ramey, professeur et membre de l'Institut et par Charles Simart lui-même<sup>8</sup>. Une bourse lui fut allouée pour les années 1848 à 1853. Le jeune artiste offre une allégorie de la *République* à la ville de Troyes l'année suivante et à partir de 1850, il participe régulièrement aux Salons. Mais l'année précédente, il fait remettre ces deux bas-reliefs au Conseil général, sans doute pour justifier de la bourse accordée. Les deux plâtres sont aussitôt donnés à la Société qui les intègre alors au fonds du musée.

Comment expliquer dès lors, que quelques années plus tard, la Société se soit lancée dans le projet d'une souscription pour l'exécution de deux nouveaux bas-reliefs alors que des maquettes existaient déjà ? Considèrerait-elle que ces œuvres n'étaient pas suffisamment abouties ou par trop révélatrices des défauts de la jeunesse ? Ou bien préférerait-elle confier la tâche à un artiste à la réputation confirmée ?

Quatre années passent. La création d'une commission de trois membres chargée de rédiger « les inscriptions commémoratives de l'entrevue de saint Loup et d'Attila » est créée lors de la séance du 15 juillet 1853. Elle est aussi chargée de réfléchir à un second projet célébrant l'action des comtes de Champagne, ce dernier semble être resté sans suite. Messieurs Camusat de Vaugourdon, Corrad de Bréban et l'abbé Tridon sont désignés pour animer cette commission. Le projet est rondement mené si l'on tient compte des 300 fr. de souscription récoltés à la date du 19 novembre. Lors de cette séance, l'un des membres suggère de confier le travail à Pierre Simart, ignorant peut-être l'implication de ce dernier pour ce projet. Le maître pourrait exécuter le travail lui-même ou en faire un croquis pouvant être confié à un artiste moins réputé qui se chargerait du projet. C'est la première fois qu'apparaît le nom de Simart dans les procès-verbaux. Un bonheur ne venant jamais seul, ce même jour, Camus-Chardon prononce une communication sur la bataille d'Attila en 451, mais rien ne permet d'affirmer que le texte ait été fourni à l'artiste pour lui servir de source d'inspiration. La séance du 17 mars 1854 permet à d'Arbois de Jubainville de lire une nouvelle fois le travail de M. Camus-Chardon intitulé *Notice sur la bataille d'Attila en 451*. Selon l'auteur, la confrontation se serait déroulée à Mailly<sup>9</sup>. D'Arbois de Jubainville ne trouve pas les conclusions de l'auteur satisfaisantes mais demande néanmoins la publication dans les mémoires prétextant une recherche et sérieuse, s'appuyant sur des documents originaux.

---

<sup>5</sup> Il s'agit d'un moyen-relief en plâtre, H. 0,43 ; L. 0,775 ; pr. 0,075 m, mention décrivant la scène, inv. 849.3.2.

<sup>6</sup> Bas-relief en plâtre, H. 0,475 ; L. 0,885 m, mention décrivant la scène, signé, inv. 849.3.1.

<sup>7</sup> *Catalogue des sculptures du musée de Troyes*, 6<sup>e</sup> édition, 1931, p. 62. Dans cette édition, il est précisé que le premier relief, en terre-cuite, résulte d'un concours organisé par la Société mais rien n'est indiqué pour le second exécuté en plâtre. Les dimensions diffèrent : pour le premier relief nous avons : H. 0,43 ; L. 0,77 m et pour le second : H. 0,33 ; L. 0,72 m.

<sup>8</sup> *Rapports et délibérations du Conseil général de Aube*, 1847, p. 185-186.

<sup>9</sup> Mailly-le-Camp, arrt. de Troyes, c. d'Arcis-sur-Aube.

Ces débuts enthousiasmants sont sans lendemain, à tel point que l'un des membres de la commission s'en inquiète. Il est en effet singulier de constater qu'un membre d'une commission éprouve le besoin d'obtenir une réponse sur un sujet qu'il est supposé suivre de près ! C'est pourtant ce qui arrive le 15 juin 1855. L'abbé Tridon montre son inquiétude. Il lui est répondu que Pierre Simart se consacre avec le plus grand empressement à l'élaboration du bas-relief représentant *L'entrevue de saint Loup et d'Attila*. Cependant, le président propose de s'associer au Conseil général et au Conseil municipal pour parvenir au financement du projet et décide d'ouvrir une souscription. Tout ceci ne semble pas rassurer l'abbé qui, lors de la séance du 16 novembre 1855, revient sur cette question en demandant qu'on le renseigne « activement ». Fort embarrassé, le président renvoie la question à son conseil d'administration, laissant supposer un moindre empressement à réaliser le monument.

Le 21 décembre 1855, la Société prend connaissance d'une lettre de M. Millard, un de ses correspondants à Paris, rendant compte de son entretien avec le maître. Celui-ci précise qu'il préfère le marbre blanc à la pierre en raison des dimensions relativement faibles retenues pour le projet : 1,20 m de hauteur pour 2 mètres de long et souhaite savoir où le relief sera installé. L'information est peu précise mais les dimensions suggèrent qu'il s'agit du monument dédié à saint Loup. Le 14 février 1856, Pierre Simart demande par courrier à la Société de lui indiquer le choix du matériau, rappelant celui qu'il utilisa pour la *Vierge à l'Enfant* pour la cathédrale de Troyes, un marbre de deuxième qualité appelé « blanc clair »<sup>10</sup>. Il revient sur sa décision et suggère l'utilisation du bronze dont la fonte pourrait être confiée à l'entreprise Eck & Durand, qualifiée par lui-même de « plus habile fondeur »<sup>11</sup>. Nous ne connaissons pas la réponse de la Société, mais seulement la réponse de l'artiste lue lors de la séance du 14 mars 1856. Il fait savoir qu'il prévoit de réaliser une frise de quinze à vingt figures en bronze plutôt qu'en marbre. Le choix du métal est d'abord financier. La pièce finie reviendrait à 3000 ou 3100 Fr. au lieu de 6000 Fr. Du simple au double ! L'enthousiasme de l'assemblée est à son comble au point qu'une voix propose de différer l'exécution du monument célébrant la mémoire d'Urbain IV. Or, dès la séance suivante, celle du 18 avril, la Société préfère finalement surseoir au projet « Saint Loup », préférant mettre toute son énergie à l'érection du monument dédié au pape. On ne trouve que l'abbé Tridon, pour s'inquiéter dans un dernier sursaut le 20 juin 1856, de voir le projet définitivement oublié ! La Société décide que, tout en n'abandonnant pas la célébration de saint Loup, elle ne l'évoquera pas devant les officiels afin de ne pas compromettre le projet « Urbain IV ».

### *Le deuxième pape champenois : Urbain IV*

Jacques Pantaléon naît à Troyes vers 1193 (ou en 1200) dans une famille modeste, son père était savetier. Il gravit tous les échelons de la hiérarchie de l'Église et parvint à la

---

<sup>10</sup> Le projet d'exécution d'une statue pour la chapelle de la Vierge de la cathédrale remonte à 1839. Le 23 avril 1839, Simart demande la somme de dix mille francs pour le travail ; le conseil de fabrique lui donne son accord le 21 août. D'autres éminentes personnalités participeront à cette rénovation à partir de 1843 : Victor Baltard, chargé du plan de la chapelle (achèvement des travaux en 1845) et, à partir de 1847, Eugène Viollet-le-Duc à qui incombe la réalisation des grilles devant fermer l'édicule (installées en 1850), L'entreprise de marbrerie Desprey, à Troyes, se charge de la fourniture et de l'agencement des matériaux. Cf. Fonds de l'abbé Charles Nioré, Médiathèque du Grand Troyes, Ms 4°3089 (VII), 1247-1309 et 1310-1320. Cf. aussi l'article de Marsat (Mgr André), « La décoration intérieure de la cathédrale de Troyes au XIX<sup>e</sup> siècle (Simart - Baltard - Viollet le Duc) », Mémoires de la Société académique de l'Aube, t. CX, 1979-1981, p. 217-236.

<sup>11</sup> AD 10, fonds SAA, 2 J 1220.

charge suprême le 29 août 1261 sous le nom d'Urbain IV. En 1264, il instaure la Fête-Dieu, fête de l'Église universelle<sup>12</sup>. Il meurt la même année.

L'intérêt des membres de la Société pour la personne d'Urbain IV remonte au début de la Monarchie de Juillet. Les mémoires publiés en 1830-1831 font état du don d'un recueil des monuments de Gênes que l'architecte Gauthier a relevé lui-même et d'une lithographie représentant le pape Urbain IV<sup>13</sup>. Ce portrait reproduisait une médaille. Dans un autre registre, la Société récompensait la meilleure notice consacrée à un grand homme né dans l'Aube. La séance du 16 janvier 1846 distingue un texte célébrant le pape Urbain IV. Deux mois plus tard, jour pour jour, la séance du 16 mars donne l'occasion de le lire à l'assemblée ainsi que le second, portant sur Girardon<sup>14</sup>. L'auteur du mémoire sur Urbain IV s'appelle M. Magister, professeur d'histoire au collège de Troyes ! L'*Annuaire de l'Aube* pour 1847-1848 se fit l'écho de ce travail<sup>15</sup>.

Nous retrouvons le bien nommé Magister huit ans plus tard ! Il souhaite alors intégrer les rangs de la Société. Il se rappelle à son bon souvenir en intervenant lors de la séance du 20 janvier 1854, pour solliciter, bien maladroitement, la prise en charge de l'édition de trente exemplaires de sa *Vie d'Urbain IV* précédemment récompensée. Le président fut sans doute surpris par la requête d'une personne n'appartenant pas à l'institution, d'autant plus que la Société avait été obligée, le 16 avril 1852, de demander à trois de ses membres, MM. Harmand, Lebasteur et Camusat de Vaugourdon, de réclamer son texte manuscrit à l'auteur. Magister avait fait savoir, seulement le 13 mai, qu'il avait plusieurs parties de son travail à revoir et demandait un délai jusqu'à début juin 1852. En janvier 1854 donc, le texte étant enfin prêt, le président décide de donner suite à la requête mais en demandant à l'auteur de prendre en charge les frais de tirage et de papier et, sans rancune, désigne MM. Camusat de Vaugourdon et Noyel-Gayot pour le parrainer ! La séance du 20 juillet 1855 donne l'occasion au docteur Bédor de rappeler que la Société avait voté, lors de sa séance du 20 mars 1846, un budget pour l'impression d'une bulle apostolique posée par Urbain IV qu'il avait alors présentée et précédée d'une introduction. Il avait alors, pour une raison inconnue, demandé l'ajournement de l'impression. Considérant que le motif n'existait plus, il demande la publication de son document. On le voit, l'intérêt pour Urbain IV ne faiblissait pas, malgré des délais importants, administratifs pourrait-on presque dire, apportés à traiter les questions. La question du monument est donc pleinement d'actualité en 1855. La Société académique contacte alors Pierre Simart et attend son devis pour le 21 décembre 1855.

Cette volonté affirmée de la Société rencontre celle toute aussi forte de Pierre Simart telle qu'il l'a exprimée dans un courrier du 14 février 1856<sup>16</sup>. Le maître précise ainsi :

---

<sup>12</sup> Cette fête était célébrée depuis 1246 dans le diocèse de Liège uniquement, sous le nom de fête du Saint-Sacrement.

<sup>13</sup> *Mémoires de la SAA*, n°33 à 40, 1830-1831, p. 80.

<sup>14</sup> *Mémoires de la SAA*, n°95 et 100, 1846, p. 81-111.

<sup>15</sup> *Annuaire de l'Aube*, 1847-1848, 2<sup>e</sup> partie, p. 1-15. C'est aussi à cette époque que l'achèvement de l'église Urbain IV fut achevée sous la conduite de l'architecte de la Ville et Inspecteur des Monuments historiques, M. Flécher (p. 14).

<sup>16</sup> Le Brun Dalbanne (Eugène), *Statue d'Urbain IV, notice préliminaire*, [1856], 4 p.

« J'ambitionnerais, ..., d'exécuter pour ma ville natale une œuvre importante : il faut à la sculpture monumentale de grandes proportions, alors les lignes se développent et contribuent singulièrement à la grandeur de l'aspect.

« Il y a longtemps que je songe au monument qui pourrait être élevé à la mémoire d'Urbain IV.

.....

« Le piédestal serait orné de quatre bas-reliefs qui rappelleraient les phases si diverses de la vie du souverain pontife et pleins d'intérêt et de contrastes ! Ici l'enfant pauvre, si délabré, là le pontife puissant, l'échoppe du savetier, le trône pontifical, etc., etc. ... sur ce piédestal, j'élèverais la statue d'Urbain IV de quatre mètres de proportion, le bras étendu : il bénirait les générations de sa ville.

« Je suppose et j'ai lieu d'espérer que, par une souscription on atteindrait facilement à la somme nécessaire pour couvrir les frais d'exécution et l'achat au bronze (peut-être même l'État accorderait-il ce bronze). Quant à moi, j'offrirais avec bonheur à mes concitoyens le modèle de ce monument.

« J'ai souvent rêvé que j'exécutais cette grande œuvre pour ma ville de Troyes, et qu'alors un de ses enfants, pauvre, possédé de l'amour des beaux-arts, qui avait été soutenu, encouragé par elle, avait acquis, à force de travail et de persévérance, le bonheur de pouvoir dire à ses concitoyens : soyez aussi fiers de votre artiste ! Ce monument témoignerait à la fois mon droit et ma reconnaissance. »

La séance du 14 mars 1856 permet de prendre connaissance des recommandations que Simart avait fait parvenir. On a vu que la séance du 18 avril avait permis de ne retenir que ce seul projet au détriment du monument dédié à saint Loup, espérant ainsi que la souscription devienne plus efficace. La souscription est lancée officiellement le 15 mai sous la conduite d'une commission<sup>17</sup> ; l'abbé Coffinet engage la Société à demander sans tarder au gouvernement le bronze nécessaire à l'exécution de la statue. Le 30 mai, M. Dosseur-Breton, membre résident, lit la réponse de Simart écrite le 26 de Foicy qui confirme les intentions de la lettre du 14 février : « J'offrirai avec bonheur à mes concitoyens le modèle de la statue d'Urbain IV. J'ai souvent rêvé que j'exécutais cette grande œuvre pour ma ville de Troyes. »

De son côté, la Mairie, en la personne de son secrétaire en chef, M. Ad. Doré, ne souhaite pas être écartée du projet. Elle reçoit une information, le 5 juin 1856, provenant de son homologue de Colmar<sup>18</sup>. Il s'agissait de se faire expliquer la procédure quant à la mise en place d'un monument commémoratif ; la cité alsacienne venait en effet d'ériger une statue au Général Rapp sur son champ de Mars<sup>19</sup>. La Société semble pourtant être toujours la cheville ouvrière du projet. Le 18 juin 1856, son président adresse une lettre au Préfet l'informant du projet de monument dédié à Urbain IV. La séance du 20 juin 1856 permet à

---

<sup>17</sup> La commission est mise en place par la section des arts en son sein. MM. Schitz en est président, Ferrand-Lamotte vice-président, Vaudé, Anner-André, l'abbé Coffinet, Camusat de Vaugourdon, Auguste Truelle, Julien Gréau et Le Brun Dalbanne comme secrétaire.

<sup>18</sup> AD 10, fonds SAA, 2 J 1219.

<sup>19</sup> Le monument comporte un socle en granit (H. 4,20 m) supportant la statue (H. 3,50 m). Chamod, fondeur à Paris, fut chargé de l'exécution et l'installa en 1855-1856.

la Société de présenter le projet à une large assemblée où prennent part le préfet, l'évêque, les sous-préfets. La section des Arts est alors chargée de faire imprimer les documents expliquant la finalité de la démarche. La Société reçoit réponse à sa lettre le 3 septembre : il lui est signifié que l'ampleur du dessein est telle que ni la Ville seule, non plus que le Département de l'Aube, ne pourraient assurer seuls son financement et qu'en conséquence la demande n'a pu être soumise à l'empereur<sup>20</sup>. La réponse du ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, Millant, rédigée le 22 août, parvient en octobre et lecture de la réponse est faite lors de la séance du 17 septembre. La consternation a dû s'installer, pourtant, loin d'être abattu, le président propose, avant de se limiter au département de l'Aube, d'étendre la souscription aux départements compris dans l'ancien comté.

À la demande de l'un des membres, le président répond lors de la séance du 17 avril 1857 que le projet d'honorer Urbain IV n'est pas abandonné et demande que la commission des Arts reprenne le dossier. À la séance suivante, celle du 15 mai 1857, une somme de 1700 Frs. était récoltée, et c'est l'occasion pour Monsieur Lebrun de rappeler les raisons qui prévalurent au choix de l'illustre troyen. De son côté, Monsieur Truelle présente un tableau permettant de compléter le financement sur trois ans. Mais Pierre Simart meurt le 27 mai 1857 sans avoir pu mener à bien ses projets troyens.

### ***Un curieux épilogue***

La mort de Simart va souligner les dissensions qui existent au sein même de la Société au point de remettre sa participation au projet en cause. Une discussion houleuse prend naissance après qu'un de ses membres ait pris position publiquement dans un journal local. La discorde s'insinue au sein même de la commission qui devait mener à bien le projet. Le choix d'Urbain IV fait maintenant polémique : pourquoi ne pas plutôt choisir Pithou ou Mignard par exemple ? Camusat de Vaugourdon déplore qu'on puisse substituer Urbain IV à un autre personnage tandis que Corard de Bréban souligne que la Société n'eut point songé à ériger un monument, ni même le consacrer à la mémoire du pape, sans l'initiative et la coopération de Pierre Simart. Vaudé rejette l'idée de célébrer Jacques Pantaléon signalant que la Société « a accepté le projet de Simart mais ne l'a point choisi » et précise que le maître n'a laissé aucun dessin, plâtre ou esquisse. Et l'on convoque les propos enthousiastes de Simart, rappelant « une chaleur d'inspiration » qu'aucun autre artiste ne saurait atteindre<sup>21</sup> ! Or, la Ville avait déjà voté un budget de 12 000 Frs précisément pour le projet « Urbain IV ». Changer de personnalité devenait impossible ! Très habilement, le président renvoie à la section des arts le soin de préparer un rapport sur l'opportunité de poursuivre ou non le projet.

Très vite, des artistes se portent candidats, plus ou moins spontanément, à la succession de Simart. En juin 1857, une lettre de l'inspecteur des Beaux-Arts au ministère d'État datée du 16 recommande chaudement la candidature de Jules Salmson (Paris, 9-01-1823/Coupvray, 7-05-1902) au prétexte de son talent confirmé. Afin de remporter le marché, le maître signale dès le 7 juin, qu'il était prêt à s'installer à Villenauxe, alors qu'il habitait au 109 quai de Valmy, à Paris. Mais, le 30, Jules Salmson fait savoir qu'il ne saurait prendre à sa charge le coût d'une telle œuvre, nécessairement très coûteuse et demande des renseignements complémentaires : hauteur prévue avec le piédestal, la matière souhaitée et le prix demandé. Peu avant, par une lettre datée du 9 juin 1857,

---

<sup>20</sup> AD 10, fonds SAA, 2 J 1219.

<sup>21</sup> AD 10, fonds SAA, 2 J 1219. Document non daté.



l'artiste local déjà rencontré, Louis Charles Janson, dit Janson d'Arcis (sur Aube), se porte candidat. C'est également le postulant choisi par la Ville de Troyes que l'artiste remercie le même jour. Joseph Marius Ramus (Aix-en-Provence, 19 juin 1805-Nogent-sur-Seine, 3 juin 1888), qui habitait à l'époque à Nogent-sur-Seine, au 33 rue de l'Ouest<sup>22</sup>, pose sa candidature en offrant les mêmes conditions que Simart au prétexte que la famille de sa femme est originaire de Troyes. Il joint une liste de ses travaux à sa lettre. Qualifié d'artiste habile mais non de génie par le peintre et artiste Étienne-Antoine Parrocel (Avignon, 1817-Marseille, 1896), il avait donné un *Saint Roch* et un *Saint Laurent* à l'église de sa commune. Toujours la même année, Hermann Kuhn exécuta un demi-relief en plâtre représentant le pape troyen. L'œuvre intégra le musée<sup>23</sup>. A une date inconnue, Désiré Briden (La Chapelle-Saint-Luc, 1850-Troyes, 1936) donna encore une maquette célébrant le saint homme, qui entra dans les collections du musée après 1937<sup>24</sup>.

Le 12 juin 1859, une lettre du maire de Troyes, Louis Félix Parigot, informe la Société qu'elle a choisi Janson<sup>25</sup> pour exécuter la statue d'Urbain IV. Las, le projet s'enlise ! L'année 1867 verra les choses prendre un autre cours. La séance du 16 août 1867 permet d'annoncer que Napoléon III autorise, par un décret impérial en date du 17 juillet, la souscription pour l'érection d'une statue d'Urbain IV et que le pape Pie IX faisait don de 500 Frs. Mais la situation échappait à la Société au profit du Conseil général ; la mort de Pierre Simart est un révélateur<sup>26</sup>. Le préfet se trouve chargé dorénavant de nommer une commission, d'ouvrir une souscription publique et de choisir l'emplacement idéal pour le monument<sup>27</sup>. Le rôle de la Société devient marginal. Si certains de ses membres participent à la commission (d'Arbois de Jubainville et l'abbé Coffinet) c'est en raison de leur fonctions professionnelles. Seuls figurent, comme représentants de la Société, Corrad de Bréban comme ancien président (et en premier lieu, comme président honoraire du tribunal civil) qui siège en tant que vice-président, Eugène Lebrun-Dalbanne (membre de la SAA) en tant que secrétaire et Amédée Gayot (vice-président de la SAA) comme secrétaire correspondant. Il est aussi prévu que le Conseil général réserve une somme de 1000 frs sur son budget de 1868 et confirme une nouvelle fois le choix de Janson<sup>28</sup>.

La Société lance une nouvelle souscription en 1869. Le 18 décembre 1875 elle dispose de 1055 frs ; peu après, 3465 frs<sup>29</sup> ; le 18 février 1876 une somme de 5948 Frs (déposée à

---

<sup>22</sup> Il s'agit sans doute d'une ancienne rue de Nogent-sur-Seine, commune qu'habitait l'artiste et sa famille depuis 1845.

<sup>23</sup> Elle est d'un diamètre de 24,5 cm. Elle est référencée sous le numéro d'inventaire 857.1.1. Hermann Kuhn, par ailleurs méconnu, est l'auteur de deux autres médaillons en demi-relief, l'un consacré à *Henri 1<sup>er</sup> le Libéral* et un autre à l'empereur *Frédéric 1<sup>er</sup> Barberousse*, respectivement inv. 857.1.3 et 857.1.2.

<sup>24</sup> H. 1,02 ; L. 0,44 ; pr. 0,37 m, inv. 37.11/RE 2267.

<sup>25</sup> Appelé curieusement « Jeanson Decreau » dans le courrier. AD 10, fonds SAA, 2 J 1219. Orthographié simplement « Jeanson » ailleurs.

<sup>26</sup> C'est ce que précise la *Lettre de Monseigneur l'évêque de Troyes, n°58, relative à l'érection d'une statue d'Urbain IV, 5 août 1868*. Le signataire est Jules-Emmanuel Ravinet, évêque du diocèse de 1860 à 1875. Il est indiqué : « ... Le projet, malheureusement ajourné par la mort prématurée de Simart a été repris par le Conseil général du département. »

<sup>27</sup> *L'Aube*, vendredi 4 et samedi 5 octobre 1867.

<sup>28</sup> *L'Aube*, 3 septembre 1867.

<sup>29</sup> Médiathèque du Grand Troyes, Ms 2771/3.

l'évêché et à la Trésorerie) ; le 28 décembre 1877, 6000 Frs sont recueillis. Il est cependant légitime de se poser une question importante. Pour quel projet ces sommes sont-elles prévues ? Au nouveau projet mené par le Conseil Général ou peut-être pour faciliter une nouvelle tentative de la Société pour reprendre l'initiative comme pourrait le suggérer l'intervention de M. Truelle proposant de confier le travail à Paul Dubois ? Les choses en restèrent là. En effet, la séance du 6 juin 1881 informe l'assemblée que les fonds de la souscription allaient servir à acquérir 214 Frs d'une rente à 3%, semblant ainsi donner le coup de grâce à cette dernière tentative !

### ***Un goût pour la statuomanie ... toujours***

La Société reste encore responsable du musée de Troyes et son goût pour la statuaire ne se dément pas. Le spectre du pape troyen resurgit en 1869 lorsqu'Eugène Lapayre, né à Boulages le 12 avril 1846, et qui fit son apprentissage auprès de Jouffroy, donne une statue en bois représentant Urbain IV. Il l'avait exécutée deux ans auparavant comme le confirme la date gravée près du nom de son auteur sur le socle<sup>30</sup>.

La Société se retrouve victime de son goût pour la sculpture en 1872. Cette année là, le bulletin du 12 novembre mentionne le don fait par Valtat père (Dieppe, 8 août 1869-Paris, 2 janvier 1952) d'une reproduction exécutée par l'artiste lui-même, du célèbre *Christ en croix* de François Girardon conservé à l'église Saint-Rémy de Troyes<sup>31</sup>. La Société n'a aucune raison de se méfier d'un don provenant d'un artiste réputé. L'information ne passe pas inaperçue aux yeux des marguilliers de la paroisse qui font le lien avec le travail que l'abbé Gambey avait demandé au praticien treize ans plus tôt, en 1859. Personne ne songea alors à inquiéter Valtat lorsqu'il emmena la précieuse œuvre à son atelier ; c'est à cette occasion qu'il en fit un surmoulage. Le 5 janvier 1873, la fabrique demande que tous les moules et le plâtre lui soient remis et souhaite qu'une perquisition légale soit diligentée au domicile de l'artiste pour s'assurer qu'aucun moule n'y subsiste<sup>32</sup>. Las ! Le moulage est bien intégré aux collections du musée et figure sous le numéro d'inventaire 193 en 1931<sup>33</sup>.

Quelques années plus tard, la nécessité de célébrer la mémoire d'Urbain IV semblait ne plus être de première importance. En 1890, à l'occasion de l'inauguration du *Monument des Enfants de l'Aube*, Albert Babeau, alors président de la Société, admet pourtant bien que : « L'œuvre patriotique de M. Boucher à laquelle a collaboré vaillamment un autre enfant de l'Aube, M. Briden, ne saurait rester isolée dans une ville comme Troyes, où ni les sujets, ni les artistes ne font défaut. Les hommes célèbres qu'elle a vus naître attendent encore leurs statues. Henri le Libéral, Urbain IV, Passerat, Pierre et François Pithou, Mignard, Girardon, sont dignes d'inspirer nos sculpteurs ... »<sup>34</sup>. Le pape champenois rejoint la liste des autres personnalités sans bénéficier d'un sort particulier. Par la suite, la Société consacre son énergie à célébrer d'autres personnages. En 1907, la Société commanda à Auguste-Ernest Legrand (Lesmont - Aube -, 1872-Paris, 26 mars 1912) un bas-relief en plâtre représentant M. et Mme Joseph Audiffred qui firent ériger

---

<sup>30</sup> *Catalogue ... op. cit.*, 1931, p. 67, n° 226. Aujourd'hui catalogué aux Musées d'Art et d'Histoire sous le numéro d'inventaire 868.5.

<sup>31</sup> Le don comprenait aussi les moulages d'un bas-relief de Phidias représentant une bataille. Cf. *Mémoires de la Société Académique de l'Aube*, 1872, p. 307.

<sup>32</sup> AD Aube, fonds SAA, 18J12.

<sup>33</sup> *Catalogue ... op. cit.*, p. 58.

<sup>34</sup> Babeau (Albert), " ", *Mémoires*, t. 27, 1980, p.

l'aile nord du musée et le pavillon qui abrite toujours le siège de la SAA<sup>35</sup>. L'artiste n'était pas secondaire. Il avait été récompensé par l'Institut et avait obtenu un prix de Rome. Peut-être ce plâtre devait-il servir à l'exécution d'un projet plus élaboré resté sans suite.

L'action de la Société Académique s'observe une dernière fois en faveur de l'érection d'un monument à la mémoire, non pas d'Urbain IV mais de Chrétien de Troyes (vers 1135-vers 1183). En décembre 1931, elle succombe à nouveau au goût de la statuomanie après avoir accueilli une communication du professeur G. Cohen. Ce dernier regrettait l'absence d'un monument à la gloire du « Père du roman français ». Tenant compte de l'expérience passée, la Société s'entoure de toutes les précautions : l'année suivante, la commune valide un projet installant le monument dans le jardin du Rocher. Les architectes troyens J. Hugot et P. Roger se voient chargés du projet général en association avec le sculpteur Bernard Milleret (1904-1957), natif de Sainte-Savine. La figuration du cortège du Graal devait surmonter le monument tandis que quatre reliefs ornés des héros de l'auteur devaient illustrer le socle : Lancelot, Yvain, Erec et Enide et Tristan et Iseut. Une maquette en plâtre fut validée par le Syndicat d'initiatives de l'Aube en 1938, mais la survenue de la guerre mit fin au projet<sup>36</sup>.

### ***En guise de conclusion***

La célébration des grands hommes devient, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, un sujet de réflexion qui n'échappe pas aux préoccupations de la Société Académique de l'Aube. Elle s'engage dans le projet de deux monuments commémoratifs dédiés à saint Loup et au pape Urbain IV car célébrer la mémoire du pape troyen était aussi l'une des principales préoccupations de Pierre Simart. Le premier projet fut rapidement abandonné au profit du second pour des raisons financières mais sans doute et surtout à cause du manque de légitimité. La mort de Pierre Simart, artiste peut-être à l'origine de l'idée de commémorer ses concitoyens, révèle les dissensions qui existaient au sein de la vénérable institution. Une dernière tentative est imaginée entre les deux guerres pour célébrer la mémoire du grand poète Chrétien de Troyes, mais le second conflit mondial mit fin définitivement à l'action de la Société en tant qu'entrepreneur de monuments publics.

---

<sup>35</sup> *Catalogue ... op. cit.*, 1931, p. 69, n° 238. Les dimensions sont : H. 1,25 ; L. 0,63 m.

<sup>36</sup> La maquette, conservée aux Musées d'Art et d'Histoire de Troyes, fut exécutée en 1932, H. 0,66 ; L. 1,40 ; pr. 0,57, demi-relief en plâtre, acquise en 1933, inv. 33-19. « Un monument à Chrétien de Troyes : le monument de Milleret », *Chrétien de Troyes et la légende du roi Arthur*, Médiathèque du Grand Troyes, Éditions Astrolabe, 2011, p. 64.